

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

RÈGLEMENT N° 596-16

**Remplaçant le règlement de lotissement n° 365-90
de la Paroisse de Plessisville**

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse de Plessisville désire remplacer son règlement de lotissement no 365-90

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a suivi toutes les procédures de la loi ;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation a été tenu le 30 novembre 2016 à 19h où les personnes désirant se faire entendre ont pu s'exprimer ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé par M. Rosaire Pellerin à l'assemblée du conseil le 5 décembre 2016 ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante du présent règlement ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement de lotissement no 596-16, lequel remplace le règlement numéro 365-90 pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit ;

QUE l'original du dit règlement numéro 596-16 soit conservé aux archives de la municipalité et a effet comme s'il était au complet dans le livre des règlements ;

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Signé à Plessisville, ce 19^{ième} jour de décembre 2016.

Alain Dubois
Maire

Johanne Dubois
Secrétaire-trésorière

DATES
Avis de motion:
05/12/2016

Adoption du
premier projet:
07/11/2016

Assemblée de
Consultation:
30/11/2016

Adoption du
second projet
05/12/2016

Appel aux
personnes
habiles
à voter:
06/12/2016

Adoption du
règlement:
19/12/2016

Certificat de
conformité de la
MRC:
//_

Entrée en
vigueur:
//_